

Joël PINCHINAT Voiron, le 30 avril 1992

Professeur agrégé de mathématiques  
 au lycée E. HERRIOT  
 38500 VOIRON

à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture.

Objet : enseignement de l'informatique au lycée.

Réf. : vos décisions du 23 avril 1992.

C'est au nom d'une quarantaine de professeurs engagés dans l'actuelle option informatique des lycées, (*dans l'académie de Grenoble, il y a environ soixante-quinze professeurs ayant acquis par stages longs ou par études universitaires une seconde compétence en informatique, et capables à ce titre de l'enseigner*), que je crois de mon devoir d'attirer votre attention sur la situation de l'enseignement de l'informatique au lycée, ou plutôt sur le risque que présenterait son non-enseignement.

Vous voudrez bien, en ce qui concerne ces professeurs, noter deux points importants :

1) même s'ils sont majoritaires, ce ne sont pas seulement des professeurs des disciplines scientifiques ou techniques qui soulèvent ce problème ; les disciplines économiques et littéraires sont également présentes dans cette démarche.

2) ces enseignants ne viennent pas soutenir ici leur propre discipline, (*qu'ils continuent statutairement à enseigner par ailleurs*), et ne peuvent donc pas être soupçonnés de vouloir défendre leur "gagne-pain" ; ils ne s'agit donc pas d'une pétition revendicative avec quarante signatures, mais de quarante avis d'experts que j'ai effectivement consultés en vue de la rénovation des lycées.

Ces deux points constituent la meilleure garantie de l'objectivité et du désintéressement (mais pas du manque d'intérêt) des conseils que nous pouvons vous apporter ; nous espérons sincèrement être entendus et contribuer à la réparation d'une erreur que nous avons dénoncée dès le premier rapport du CNP.

En 1992, l'informatique n'est plus seulement une nouvelle technologie, c'est aussi une science ; faire croire qu'il s'agit seulement d'un nouvel outil merveilleux comme l'automobile, le téléphone ou le magnétoscope, que l'on peut découvrir dans un club ou à dose homéopathique dilué dans différentes matières du lycée, en réservant l'enseignement de l'informatique aux seuls professionnels, voilà le cliché abêtissant que l'on voudrait présenter à nos élèves, futurs responsables de nos entreprises et de nos institutions.

Ce sont tous les professeurs de toutes disciplines formés à l'informatique qui vous disent, comme ils l'ont déjà dit à votre prédécesseur au ministère et à notre recteur dans l'académie, sans succès d'ailleurs (*ce qui explique en grande partie ma démission de la coordination de l'EOI*), que l'informatique doit être enseignée à l'école. Ne mettons pas la charrue avant les boeufs, en croyant pouvoir confier à chaque professeur, comme s'il en avait la compétence innée et le temps, le soin de faire sa petite approche informatique personnelle dans sa matière, et en espérant ensuite que de cette seule approche empirique, naîtront des méthodes ; il faut enseigner systématiquement l'informatique, en mettant l'accent sur les nouvelles méthodes de résolution de problèmes et possibilités de présentation des solutions qu'elle apporte, et qui effectivement peuvent ensuite être réinvesties dans d'autres disciplines ; la maîtrise des logiciels n'est qu'un "plus" qu'on peut facilement obtenir si leurs fonctionnalités ont été systématiquement étudiées et dégagées des modes et des tendances du moment : les produits que les élèves utilisent à l'école ne sont pas forcément ceux qu'ils trouveront demain dans les entreprises. Serait-il envisageable, sous prétexte qu'on les utilise un peu partout ou bien que ce n'est pas le rôle du lycée de former des écrivains ou des mathématiciens, de ne pas enseigner le français ni les mathématiques ?

Nous, enseignants de français, de mathématiques, de langues, ..., nous vous le disons clairement, nous ne travaillons plus dans notre discipline d'origine de la même façon depuis que nous avons été formés à la science informatique, pas vraiment parce que nous utilisons de nouveaux outils, mais principalement parce que notre approche des problèmes et nos méthodes d'analyse ont changé ; il faut que nos élèves aient eux aussi la possibilité de ce changement. Ceci me fait penser que les anglo-saxons savent bien eux, distinguer la science informatique (COMPUTER SCIENCE), de la technique informatique (DATA PROCESSING). En France, on a plutôt tendance à dire "je fais de l'informatique", que l'on soit opérateur de saisie sur un terminal d'ordinateur ou universitaire chercheur en informatique théorique.

Nos élèves ont été sensibilisés à l'informatique au collège, c'est leur droit de vouloir l'approfondir au lycée, même si cela reste optionnel, et c'est notre devoir et le vôtre de leur offrir un enseignement de qualité pour les aider à préparer leur avenir.

Je joins à cette lettre, pour votre information, un petit dossier pouvant éclairer nos intentions et notre demande de prise en considération de la nécessité d'un véritable enseignement de l'informatique au lycée ; il s'agit pour la plupart de documents et de projets déjà adressés à votre prédécesseur et au précédent Directeur des lycées et collèges ou à Monsieur le Recteur TREUIL. Ces projets ont aussi été adressés au CNP, au GTD " informatique", à l'IGEN, au CSN et à l'EPI, et semblent les avoir vivement intéressés.

La rénovation des lycées nous plaît dans son principe, il est encore temps d'en corriger quelques erreurs : la disparition de l'enseignement d'une informatique de culture générale en est une.

Nous avons à nouveau beaucoup d'espoir.

J. PINCHINAT

Copie au Cabinet et à Monsieur le Directeur des Lycées et Collèges.